

Chronique du Sanctuaire

Février 1918

"Recueillez les miettes...."

Pardon !



Le mois le plus court nous a paru, cette année, le plus long. A l'encontre du vieux dicton, ses vingt-huit jours se sont tous ressemblés. Seules les réunions du dimanche au Sanctuaire en ont brisé quelque peu la monotonie.

Au Monastère, le travail relatif à l'oeuvre de N.-D. du Cap s'est exécuté sans consolation, parce que trop obsédant et trop précipité. Après une course affolée, deux fois le jour, dans le vaste domaine de l'administration, les facultés se refusent au labeur de la rédaction. Heureuses encore de pouvoir avoir recours aux ciseaux pour remplir les annales de découpages.

Pardon, ami lecteur, de notre menu de carême ou... de guerre !

Visite réconfortante

Après un repos forcé de six longs mois, Monseigneur Cloutier, évêque des Trois-Rivières, vient de reprendre les multiples travaux de son ministère pastoral.

A maintes reprises, nous avons prié et fait prier Notre-Dame du Cap de lui obtenir le retour à la santé, et cette bonne Mère a entendu les supplications instantes de nos pèlerins.

Aussi bien, notre Pasteur vénéré s'empressa-t-il de venir s'agenouiller à ses pieds pour lui rendre grâces et lui consacrer à nouveau le meilleur de ses énergies recouvrées.

Que Sa Grandeur veuille bien agréer l'expression renouvelée de notre filiale reconnaissance pour cette visite réconfortante !

"Terres de Marie"

Sous la signature autorisée de son directeur, "la Revue Mariale" de Lyon, consacrait, le 19 janvier dernier, un bel article éditorial à Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine. "Sortons en esprit", écrivait Mgr Pierre Bauron, "de notre vieille Europe, toute ensanglantée aujourd'hui par les meurtrissures d'une guerre, qui est la conséquence fatale de l'oubli de Dieu et du déchaînement des passions. Portons nos regards vers cette nouvelle France que nos ancêtres ont fondée au Canada et qui garde, malgré les changements inhérents à l'espace et au temps, les vertus chrétiennes et sociales de la mère patrie. La Vierge Marie, Reine de France, a suivi nos compatriotes sur les rives du Saint-Laurent. Elle crée, elle aussi, en leur faveur, un domaine dont elle est la maîtresse et d'où elle étend son influence sur toutes les contrées du vaste empire canadien. L'histoire en paraît d'abord modeste et les débuts en sont très humbles. Mais à qui réfléchit et examine l'ensemble des faits dans leur liaison et leur fin surnaturelle, elle se révèle merveilleuse. L'oeuvre de Dieu se mêle aux entreprises des hommes."

L'auteur relate alors en traits rapides l'histoire de Notre-Dame du Cap, puis il ajoute : "Pie X lui accorda les honneurs du couronnement, et, le 12 octobre 1904, en présence du délégué pontifical, de 15 archevêques et évêques, elle reçut des mains de Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, les insignes de sa royauté maternelle sur tout le Canada..."

Par l'organe officiel des Congrès Marials et de l'Association de la Presse Mariale, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires et qui échange avec un très grand nombre de revues similaires, Notre-Dame du Cap se trouve donc proclamée Reine du Canada, et son modeste sanctuaire, aux yeux non seulement de la France, mais de presque toute l'Église catholique, sera désormais considéré comme le sanctuaire national du peuple canadien.

Les pages de Mgr Baaron sont, peut-être, les plus précieuses, au point de vue propagande, qui jusqu'ici aient été publiées en faveur de notre oeuvre. Aussi est-ce de grand coeur qu'au nom de Notre-Dame du Cap, nous lui en exprimons notre vive reconnaissance. Plus que jamais nous apprécions les avantages de l'Association de la Presse Mariale.

Notre gratitude, nous la traduirons, surtout, par nos supplices ardentes et persévérantes, au pied de la Reine du Canada, en faveur de Notre-Dame de France.

Puisse cet échange de sympathies toutes françaises contribuer à conserver à la Vieille France comme aussi à la Nouvelle leur titre bien authentique de "Terres de Marie !"

Arthur Joyal, O.M.I.

rédacteur.

GUIDES DES PÈLERINS

ITINERAIRE

Le Cap-de-la-Madeleine est situé sur la rive nord du Saint-Laurent, à trois milles des Trois-Rivières, et à mi-chemin entre Montréal et Québec.

Les pèlerins doivent d'abord se rendre aux Trois-Rivières par chemin de fer ou par bateau; ceux du nord, de l'est et de l'ouest, par les divers trains du Pacifique Canadien; ceux du sud, une fois arrivés à Sainte-Angèle-de-Laval, traversent aux Trois-Rivières sur le bateau passeur, "Le Progrès."

Le trajet entre les Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine se fait, pour dix sous, en tramway. Toutes les 20 minutes, de 6 heures du matin à 11 heures du soir, un "petit char" portant l'inscription "**Cap**", quitte les Trois-Rivières. Descendez rue de l'église, et en moins de cinq minutes, vous serez au Sanctuaire.

HEURES DES OFFICES AU SANCTUAIRE

I.—Sur semaine :

- a) —A 6 heures et 7 heures, messes, confessions et communions.
- b) —A 10 heures et à 3 heures, vénération des Saintes Reliques.

II—Le dimanche :

- a) —A 7½ heures, messes pour les pèlerins.
- b) . **A 3 heures, récitation du chapelet, instruction, vénération des saintes Reliques et bénédiction du T.-S. Sa crement.**

III—Tous les samedis, ainsi que la veille des fêtes d'obligation et du premier vendredi du mois :

- b) —A 3 heures, et le soir à 7¼ heures, confessions.
-

J'AI VU LE SEIGNEUR

(S. Jean XX. 18)

RACONTANT, dans le détail, les apparitions du Sauveur ressuscité aux saintes femmes, aux apôtres et aux disciples, les Évangiles ne font aucune mention de la Mère de Jésus.

Ce silence n'est-il pas étrange ?

Nous voudrions, aujourd'hui, tenter, sous forme de réflexions, une brève étude sur ce sujet.

* * *

Il n'est que trop vrai que les écrivains sacrés se taisent sur le fait des apparitions de Jésus à sa Mère. Si, en quelques-unes des circonstances où le Christ glorieux se manifesta aux siens, la Vierge Sainte se fût trouvée au nombre des heureux témoins de la résurrection, n'eût-on pas signalé sa présence ? Lorsque l'on précise si bien le moment, l'endroit et les personnages de chaque apparition, jusqu'à faire remarquer l'absence de Thomas, quand Jésus se montra aux apôtres réunis, il semble que l'on dût noter, avec plus de raison, l'absence ou la présence de Marie au cours des nombreuses apparitions que rapportent les Évangiles.

Que la Vierge demeure cachée dans le Cénacle, perdue dans sa douleur ou ravie dans l'attente du triomphe, on conçoit que son nom ne vienne point ajouter crédit à ceux de Madeleine, des deux Marie, de Jean, de Pierre et de tout le collège apostolique. Mais, pas un instant, notre esprit ne s'arrête à l'idée que la Mère du Sauveur fut privée du bonheur de voir son fils dans la gloire de son corps ressuscité.

Jésus se montra à sa Mère, le fait n'est pas douteux ; mais pourquoi n'a-t-il pas été consigné dans le récit évangélique ? Cette omission nous déconcerte. Marie aurait-elle gardé secrètes les faveurs insignes de son fils bien-aimé ? Il est dif-

ficile de le supposer. Certes, la claire vision qu'elle eut, dès le commencement, des mystères ineffables de la passion, de la mort et de la résurrection de Jésus ne réclamait point de confirmation comme la foi chancelante des douze ou l'incrédulité des disciples.

Mais quand le bruit du triomphe annoncé remplissait Jérusalem, quand les apparitions du Vainqueur de la mort étaient devenues le sujet de toutes les conversations, ainsi que l'apprennent les pèlerins d'Emmaüs à l'étranger qui les rejoint sur la route, quand enfin tout le Cénacle semblait comme transporté dans l'autre monde par le merveilleux des événements accomplis, comment Marie, l'héroïque Mère du Crucifié, bénie entre toutes les femmes, Marie, à la prière de qui Jésus changea l'eau en vin à Cana, bien que son heure ne fût pas venue, Marie, que la foule extasiée devant les oeuvres de son fils, proclamait bienheureuse de l'avoir porté dans son sein et nourri de son lait, comment Marie eût-elle été ignorée de son Jésus, comment ce Jésus l'eût-il renvoyée aux témoignages des autres, comment la divine Mère du Sauveur n'eût-elle pas exprimé la toute première le "*surrexit Christus*" ou le "*vidi Dominum*" j'ai vu le Seigneur ?

* * *

Il est de toute évidence que le Divin Maître se montra à sa bien-aimée Mère, et dès l'aube matinale, dans toute la splendeur de sa royale majesté. A celle qui gémit sous le poids accablant de la plus grande douleur était due l'inénarrable joie de contempler, la première, la plus belle des victoires ; à celle qui nourrit la sublime foi génératrice de l'humanité du Verbe était du le premier rayon de sa gloire divine ; à celle qui brûla de l'amour qui ravit la Trinité Sainte jusqu'à l'Incarnation était due la première flamme consacrant l'éternelle extase !

Marie a donc été, ce semble, la privilégiée par excellence des apparitions du Sauveur ressuscité. Mais, encore une fois, a-t-elle donc fait mystère des grâces de choix dont Jésus la combla en cette Pâque solennelle ? Ne dut-elle point soutenir dans leurs poignantes angoisses, au matin de ce jour, les esprits affolés par la nouvelle bientôt répandue du sépulcre vide et du message angélique ? Ne dut-elle pas préparer, chez

les apôtres moins favorisés que Pierre et Jean, leur adhésion naissante à la vérité de la résurrection du Seigneur ? Ne dut-elle pas enfin confirmer par le haut témoignage du privilège insigne dont son divin Fils l'avait honorée, la foi de tous ceux qui, comme elle, virent de leurs yeux, entendirent de leurs oreilles et touchèrent de leurs mains le Maître adoré ?

Oui, Marie a vu le Sauveur, les Apôtres le savent, et cependant l'Évangile n'en dit rien !

Quel serait donc le mot de l'énigme ? Les relations de Jésus et de sa sainte Mère, dans le mystère de ce jour, portent le cachet d'une sublime intimité et ne devaient point servir à l'établissement du fait merveilleux de sa résurrection.

L'apparition du Christ aux saintes femmes, aux apôtres et aux disciples revêtent, au contraire, le caractère d'une solennelle affirmation et devaient s'appuyer de toutes les garanties d'une solide authenticité. Comme seules ces apparitions importaient au triomphe de la foi dans l'Église, comme seules elles allaient à prouver que les porteurs de la Bonne Nouvelle, par le monde, n'avaient pas cru à la légère, comme seules elles devaient engendrer dans les esprits droits et les cœurs sincères, une croyance ferme dans la résurrection du Christ glorieux, seules elles furent consignées dans les livres écrits sous l'inspiration de l'Éternelle sagesse.

Aucun des historiens sacrés ne prétend d'ailleurs rapporter, en quelques pages, tout ce qui concerne l'oeuvre divin de Jésus, car, en ce faisant, déclare S. Jean par hyperbole, "l'univers entier eût à peine contenu les livres relatant les discours et gestes de l'Homme-Dieu."

Et voilà, peut-être, une explication du silence qui dérouté notre humaine prudence dans le récit évangélique de la résurrection.

O. M. I.

MERCI !

Bon nombre, déjà, nous ont adressé 75 sous pour leur abonnement. Merci !

Merci, également à ceux qui n'ont pu nous accorder que 50 et 60 sous, l'augmentation n'étant pas obligatoire.

L'Administration.

REINE DE LA PAIX, PRIEZ POUR NOUS

Une nation fidèle à Marie ne saurait périr.
(Mgr Ad. Langevin, O.M.I.)

(Suite)

Après le traité de Paris, la lutte sur le double terrain religieux et national se poursuit plus âpre et plus tenace encore que sur les champs de bataille.

Sous un régime militaire qui dure dix longues années, les Canadiens-français, dépouillés de l'usage de leurs lois françaises et exclus de tous les pouvoirs publics, sont même menacés, sous peine d'expulsion, de signer le serment du *test*. L'insurrection, il est vrai, des colonies anglaises d'Amérique force l'Angleterre à leur accorder l'"Acte de Québec." Mais encore un peu, et ils ne peuvent tirer profit de cette première victoire. Refusant d'arborer l'étendard de la révolte, le Canada est envahi par les armées américaines. Déjà Sorel, Trois-Rivières, Montréal se sont rendus presque sans résistance. Seule la ville de Québec, malgré la défection des bourgeois anglais, réfugiés dans l'île d'Orléans, décide de tenir tête aux assiégeants. La destinée du peuple canadien-français est en jeu. Québec sauvé, échappé à l'ennemi, c'est, avec le salut de la colonie tout entière, la survivance du credo catholique et du verbe français sur les bords du Saint-Laurent.

Comme en 1690 et 1711, toute la ville se met en prière, privément, cette fois, sans bruit et sans solennité, mais avec la même confiance en Dieu et en Marie.

A leur premier assaut, les Américains subissent un sérieux échec et perdent leur général en chef, Montgomery. Arnold, son successeur, n'est guère plus heureux dans ses attaques, et bientôt à l'arrivée d'une escadre anglaise forte de 9,000 hommes de troupes régulières, il se voit obligé de prendre précipitamment la fuite, laissant derrière lui, armes et bagages, 100

hommes tués ou blessés et 426 prisonniers.

Qui a sauvé Québec ? Sa garnison courageuse et intrépide, sans doute. Mais ne craignons pas de le dire avec Mgr Briand : "Marie a sauvé cette ville, qui seule restait fidèle !..."

Dans les autres parties du Canada, il semble bien aussi que la Sainte Vierge ait visiblement soutenu notre force de vitalité et d'expansion.

Ainsi, en 1870, lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, le fanatisme anglo-protestant tenta d'y réduire à néant et pour toujours l'influence des colons français et métis, en les dépouillant brutalement de leurs droits de propriété naturellement acquis par leur propre travail, et, du reste, formellement garantis par les autorités légitimes. Mais la Sainte Vierge veillait là-bas, sur les bords de la rivière Rouge, comme jadis sur les rives du Saint-Laurent. Par une manœuvre aussi habile qu'énergique, elle para le coup sournoisement monté contre sa colonie naissante. Et la petite chapelle, bâtie par le Père Ritchot, à quelques arpents de l'endroit où les fiers soldats de Riel arrêtaient leur spoliateur dans sa marche triomphale, chantera longtemps à Notre-Dame de Bon-Secours "*le magnificat*" des groupes français établis, pour y vivre et grandir, dans les immenses prairies de l'Ouest canadien.

Dans les provinces de l'Est, le peuple acadien, après un siècle et demi de dispersion, retourne d'instinct à la terre de ses pères et, sur les ruines fécondes de leurs foyers incendiés, le voilà qui se redresse avec fierté devant ses antiques oppresseurs, pour reconquérir son droit imprescriptible de reprendre sa glorieuse épopée nationale. Le secret de cette merveilleuse survivance du peuple martyr, où faut-il le chercher, sinon dans sa piété profonde envers la Sainte Vierge ? Aussi, en signe de reconnaissance, choisissait-il, en 1881, la glorieuse Assomption de Marie pour fête patronale et, trois ans plus tard, adoptait-il pour drapeau le tricolore portant dans son azur l'étoile de Marie aux couleurs papales, et "*V'Ave Maris Stella*" pour hymne national. Vive l'Acadie, royaume de Marie !

En Ontario, le mot d'ordre a été donné en hauts lieux : "A tout prix et par tous les moyens, il faut enrayer l'invasion des Canadiens-français en empêchant leurs enfants d'apprendre à l'école le doux parler qu'ils ont balbutié sur le cœur de leurs

mères ?” Prêtres, religieux et religieuses, parents, institutrices et élèves soutiennent sans broncher, depuis bientôt six ans, l’attaque la plus directe et la plus violente qui ait jamais été lancée contre notre langue et notre foi

Où puisent-ils lumière et courage pour déjouer, sans reculer comme sans se baisser, tant de ruses perfides et d’ignobles procédés ? Au près du Coeur de Jésus, sans doute, mais aussi dans leur confiance inébranlable en la Sainte Vierge.

“Nos droits, notre langue, notre foi”, s’écriait son Eminence le Cardinal Bégin au deuxième centenaire du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, “ces trois prérogatives, des ennemis sournois et acharnés travaillent à nous les ravir ; plus que cela, ils nous considèrent à l’égal d’un vil troupeau voué à l’immolation. Eh bien, ce n’est qu’en nous appuyant sur une force souveraine que nous les conserverons. Soyons toujours fidèles à la piété mariale de nos ancêtres et nous ne périrons jamais.”

Quatre fois déjà, l’Association canadienne-française de l’Ontario est venue en pèlerinage confier à la Vierge nationale du Cap-de-la-Madeleine la défense de sa cause sacro-sainte. Chaque jour, au pied d’une statue ou d’une image de Marie installée dans leurs classes, les petites victimes de la persécution récitent leur chapelet en suppliant leur bonne Mère de leur venir en aide. Ces prières ont été entendues. La victoire est moralement gagnée, et le règlement du litige n’est plus qu’une question de temps.

Honneur et action de grâces à Notre-Dame du Cap !

(à suivre)

A. J., O.M.I.

Un homme à l’esprit assez étroit fit un jour à une dame en société la question suivante : “Quelle différence y a-t-il entre une femme et une glace ?” La dame chercha quelque temps et finit par avouer qu’elle ne pouvait trouver la réponse. “C’est, répondit l’agresseur, qu’une femme parle sans réfléchir, et qu’une glace réfléchit sans parler.” — A mon tour, dit une autre, mieux inspirée : “Pourriez-vous me dire, Monsieur, quelle différence il y a entre une glace et un homme ?—Madame, je ne devine pas.....—Eh bien! c’est qu’une glace est polie, et que Monsieur ne l’est pas.”

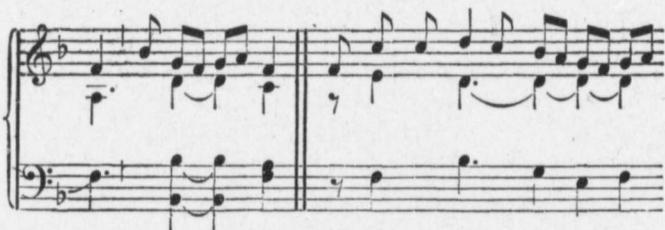
« REGINA CÆLI »

RE - GI - NA CÆ - li * læ - tá -



The first system of music consists of a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains a melodic line with eighth and sixteenth notes, while the bass staff provides a harmonic accompaniment with chords and moving lines.

re, al - le - lú - ia : Qui - a quem me - ru - í -



The second system continues the piano accompaniment from the first system, maintaining the same melodic and harmonic structure.

sti por -



The third system continues the piano accompaniment, showing the progression of the accompaniment for the words 'sti por -'.

tá - re, al - le - lú - ia :



The fourth system concludes the piano accompaniment for the phrase 'tá - re, al - le - lú - ia :', ending with a double bar line.

Re-surré - . . xit, si-cut dixit, al - le -

Musical notation for the first system, featuring a treble and bass staff with a key signature of one flat and a 7-measure rest at the beginning.

lú - ia : O-ra pro no - bis De - um, alle -

Musical notation for the second system, featuring a treble and bass staff with a key signature of one flat.

Musical notation for the third system, featuring a treble and bass staff with a key signature of one flat.

lú - ia.

Musical notation for the fourth system, featuring a treble and bass staff with a key signature of one flat, ending with a double bar line.

EX-VOTO

—Lewiston : Grande faveur obtenue après promesse de donner en ex-voto à N.-D. du Cap ma médaille-diplôme de musique, et une offrande de \$1.00.—Dlle Ida Rocheleau.

—Longueuil : Faveurs obtenues. Off: objets précieux.—
Dame X. D.

—Montréal : Faveur obtenue. Off: une bague. — Une abonnée.—Conversion de mes deux fils à obtenir. Off: un loquet et une riche chaîne en or, souvenir de ma chère mère.—
—Dame X.

—Paspébiac : Exemption de mon mari du service militaire. Off: en ex-voto, un jonc en or.—Dame J. B.

—Princeville : Grandes faveurs obtenues et à obtenir. Off: bagues, chaîne, etc.—Une abonnée.

—Rumford : Plusieurs guérisons obtenues. Off: une bague.—L. A. Poisson.

—St-Jean-Deschaillons : Guérison obtenue et grâce de vocation sollicitée.—Dlle M. P.

—St-Justin : Guérison obtenue après promesse de mon bracelet en or.—Dlle G. B.

—St-Marc-de-Shawenegan : Guérison de ma petite souffrant d'un dangereux mal d'oreilles. Off: ma chaîne de montre.—Dame Vve Désiré Boucher.

—St-Victor-de-Beauce : Faveur obtenue. Off: une petite bague.—S. H.

—St-Wenceslas : Faveur obtenue. Off: un objet précieux.—
—Dame Emile Vallière.

—Ste-Agathe, Man. : Santé de ma mère obtenue après promesse d'un médaillon, précieux souvenir.—Dlle Laura Joyal.

—Ste-Anne-des-Monts : Guérison de ma petite fille. Off: sa petite bague qui lui est si chère; gros procès gagné après promesse d'un riche jonc en or.—Dame A. D.

Guérison à obtenir. Off: mes pendants d'oreilles.—
—Dame L. M.

—Ste-Clothilde de Horton : Faveur temporelle obtenue après promesse d'un jonc en or.—Dame W. C.

—Ste-Croix-de-Lotbinière : Intentions spéciales. Off: une

médaille en or.—Dlle C. Lambert.

—Sainte-Ursule : Faveur spirituelle, obtention d'un diplôme. Off : un chapelet.—Dlle D. L.

—Scott-Jonction : Faveurs obtenues et à obtenir. Off : mon anneau de mariage.—Dame A. D.

—Trois-Rivières : Un bracelet en ex-voto à N.-D. du Cap.

—Dlle B.—Grâces obtenues. Off : un anneau en or.—X. — Guérison obtenue après promesse de donner en ex-voto à N.-D. du Cap un bracelet, un loquet et une bague.—Une abonnée.

—Warwick : Deux joncs de mariage.—Une personne reconnaissante.

—? : Faveur obtenue. Off : un très précieux loquet avec chaîne d'un grand prix.—Un pèlerin.

—Faveur obtenue. Off : loquet, chaîne et bracelet en or.—Dlle V. Ch.

Promesses

—Somersworth : Guérison de surdité à obtenir. Prom : une montre, une épingle et une chaîne en or.—Une abonnée.

—Beauceville-Est : Vente d'une propriété. Prom : une jolie bague en or.—Dame T. B.

—Cookshire : Grâces à obtenir. Prom : un bijou auquel je tiens beaucoup.—Dme J. R.

—Lewiston : Grâce à obtenir. Prom : ma montre en or.—Dlle C. L.

—New-Wesport : Guérison de mon frère à obtenir. Prom : ma bague.—Dlle A. T.

CRIS DU COEUR

Trois-Rivières : "Guérison de mon enfant qui a dû subir une opération très grave, après promesse de \$10.00 à Notre-Dame du Cap.—Dame Ludger Rivard.

Drummondville : Guérison obtenue après promesse de donner un riche chapelet en or pour faire célébrer une grand-messe en l'honneur de la Sainte Vierge."—Dame Alfred Simard.

PREMIER PATRON DU CANADA

(Extraits du sermon prononcé par M. le curé Labelle à l'occasion de la bénédiction de la crypte-église du Mont-Royal.)



SAINT JOSEPH est le premier patron des Canadiens.

En l'année 1624, le Père Joseph Le Caron, l'un des quatre premiers Récollets de l'Ordre de saint François d'Assise qui inaugurerent la mission du Canada, écrivait à son Supérieur de Paris : "Nous avons fait une grande solennité, où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs sauvages, par un voeu que nous avons fait à saint Joseph que nous avons choisi pour le Patron du pays et le protecteur de cette Eglise naissante."

Cinq années après ce beau geste de confiance envers saint Joseph, Québec tombait aux mains des Anglais; son immortel fondateur ramenait en France ses colons et ses missionnaires, moins une famille toutefois que la Providence retint sur nos rives pour conserver la sève de la race et le drapeau de la foi; la colonie française était éteinte et la mission canadienne ruinée.

Que signifiaient donc ces événements tragiques et imprévus ? Saint Joseph refusait-il de protéger le Canada ? C'est ici, mes Frères, que Dieu se montre admirable dans ses saints : "*Mirabilis Deus in Sanctis suis.*"

Les rois très chrétiens n'avaient décidé l'établissement d'une colonie dans les terres de la Nouvelle-France que pour amener à la connaissance du vrai Dieu les peuples qui les habitaient. Malheureusement, la cupidité, les sociétés commerciales chargées de l'entreprise, l'inconduite de certains colons, l'esprit sectaire de quelques protestants calvinistes avaient presque fait échouer leur noble mission. La colonie française périssait, malgré le zèle ardent d'un Samuel de Champlain; la conversion des Sauvages se ralentissait, malgré le courage magnanime des enfants de saint François et de saint Ignace, et sans une intervention providentielle, la civilisation chré-

tienne et française allait périr dans le Nouveau Monde.

Elle arriva au moment propice et de la façon la plus étrange. Ce fut une expédition anglaise, dirigée par des Calvinistes français, qui chassa de Québec la colonie française, bien que la paix fût faite entre les deux couronnes de France et d'Angleterre, et que, depuis déjà un an, Louis XIII eût indiqué le décret d'expulsion des Protestants du Canada.

Cependant, l'envahisseur ne fut maître du pays que trois ans. Juste le temps nécessaire à l'organisation d'une seconde colonie de français catholiques qui rentra à Québec, sous la garde des Pères Jésuites, le 5 juillet 1632.

Mes Frères, saint Joseph avait sauvé la Nouvelle-France; la Nouvelle-France lui en témoigna sa reconnaissance en ratifiant solennellement le choix que les premiers colons avaient fait de lui pour Patron du Canada.

Ce fut le 19 mars 1637, sous le gouvernement du pieux Huault de Montmagny. La veille, on arbora le drapeau d'azur parsemé de lis, on tira le canon pour annoncer la solennité, et aux premières heures de la nuit, le gouverneur alluma, près de l'église, le plus beau feu d'artifice qu'on eût jamais vu dans le pays. L'enthousiasme du peuple fut à son comble lorsque, dans le ciel, au-dessus d'une pluie d'étoiles apparut, en larges caractères romains, le glorieux nom de saint Joseph.

Cependant, ces réjouissances civiles n'étaient que la préface de la fête religieuse. Le lendemain, tous les habitants de Québec et de ses environs s'assemblèrent dans la petite chapelle que Champlain lui-même avait dédiée à Notre-Dame de la Recouvrance. Ils formaient un groupe de cent personnes. C'était un germe puissant, vigoureux, mais qui ne pouvait croître sans la grâce de Dieu.

Prévoaient-ils, ces fiers pionniers de la Nouvelle-France, les obstacles insurmontables qu'ils allaient rencontrer ? songeaient-ils aux dangers redoutables que le climat, la famine et la cruauté des sauvages devaient entraver ?... avaient-ils la vision du sang que leurs missionnaires auraient à verser ?... nous ne le saurons jamais ; mais il est naturel de penser qu'une émotion religieuse intense saisit tous les coeurs, lorsqu'après la célébration des saints mystères, tous rassasiés de la chair de Jésus-Christ, ils consacrerent leurs personnes à saint Joseph et mirent les destinées de la Nouvelle-France sous son

puissant patronage. Ce jour-là, on inaugurerait au Canada, le culte national de saint Joseph.

Aussi bien, toutes les entreprises de zèle : séminaires pour les filles sauvages, hôpitaux, missions et bourgades, y sont dédiés à saint Joseph, et si quelque établissement se nomme "*Ville-Marie*," "*Notre-Dame de la Conception*," c'est encore en l'honneur du saint Patron, car, écrit aimablement, le Père Vincent : "Saint Joseph, ayant été choisi pour le Patron de "la Nouvelle-France, nous n'avons pas dû prendre d'autre protectrice de notre maison que la Vierge Marie, son épouse, "pour ne pas les séparer, après que Dieu les a unis si étroitement."

N'était-ce pas la même pensée surnaturelle qui y animait les fondateurs de Ville-Marie, mes Frères ? Lorsque MM. de la Dauversière et Olier reçurent l'inspiration de fonder, dans l'Île de Montréal, une ville chrétienne qui sera un jour, le boulevard du catholicisme dans le Nouveau-Monde, ils la dédient à la sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph ; ils la placent sous la protection très spéciale de la Vierge Marie, et pendant que l'un, dans Notre-Dame de Paris, consacre sa Compagnie de Montréal à Marie, l'autre commence à La Flèche, en Anjou, cet admirable Institut des Religieuses Hospitalières de saint Joseph qui devra faire honorer saint Joseph au Canada dans le service des pauvres et des malades de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Car encore une fois, mes Frères, "*vir ejus*", Joseph est l'époux de Marie. La Nouvelle-France s'en souviendra comme l'ancienne. Jamais, elle ne séparera dans leur culte et dans son zèle à le propager ceux que Dieu a si étroitement unis dans le mystère de l'Incarnation de son Fils ; toujours, elle ira des bras de Marie, sa douce Souveraine, aux genoux de saint Joseph, son fidèle gardien."

munion pour qu'à la mort il se souvienne de vous et vous prenne en son paradis; mais tu n'as peut-être pas fait ta première Communion, dis ?

Hermann se sentit mal à l'aise devant l'insistance de sa nièce, il haussa les épaules :

—Tais-toi, petite, tais-toi; ces conversations-là ne sont pas pour les gamines.

—Mais si, moi je veux parler..... Tu ne veux pas aller en enfer, tout de même ? Cela me ferait trop de peine, à moi..... Alors tu n'as donc pas eu une maman pour t'apprendre à joindre les mains comme cela, pour parler au bon Dieu ?

Du coup, le collectionneur se sentit ému aux accents de cette voix; il se souvint, à cette évocation lointaine, des conseils de sa mère et des joies de sa petite enfance. Pour se donner le change, il s'écria, presque colère :

—Il est tard, va dormir, et laisse-moi tranquille !

—Je veux bien m'en aller, mon oncle, mais cette belle Sainte Vierge, laisse-moi l'emporter ce soir, puisque tu ne lui parles jamais, cela ne te gênera pas, et moi, j'aimerais tant l'avoir !

Pour obtenir la paix, Hermann prit la statue d'argent et la mettant dans les bras de la petite :

—Va, et ne dors qu'un somme jusqu'à demain.

Une heure après, la tête dans ses mains, le savant songeait encore; tout un monde de pensées avait surgi, réveillées par les paroles enfantines.

Tout à coup, il murmura :

—Je l'ai fait pleurer, la pauvre petite..... Pourvu qu'elle ne soit pas malade !..... Si j'allais voir ?

Aussitôt il prit un candélabre, l'alluma et se dirigea vers la chambre de l'enfant qu'il ouvrit; mais il s'arrêta tout ému sur le seuil.

La radieuse statue, posée sur une table revêtue d'une serviette blanche et parée de fleurs, étincelait à la lumière de plusieurs bougies; Lucile, en robe de nuit, à genoux devant cette espèce d'autel, avait laissé retomber sa tête sur son bras accoudé; on voyait que le sommeil l'avait prise au milieu de sa prière: le spectacle était charmant.

Le vieux entra, prit paternellement sa nièce dans ses bras et la posa dans son petit lit. Alors l'enfant, à demi réveillée, se souvenant de l'oraison inachevée, murmura presque inconsciente, avant de retomber dans un oubli plus profond :

—Bonne Sainte Vierge, je vous demande en grâce la conversion de mon oncle Hermann que j'aime tant, je vous la demande au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.....

Sa tête vacilla; elle dormait. Le savant ramena doucement la couverture et répondit très bas :

—Ainsi soit-il.

Et tant sont puissantes sur le coeur des vieillards et sur le coeur de Marie les paroles d'un petit enfant, qu'à son tour, il s'agenouilla devant l'immortelle Souveraine et se mit à prier.....

MANDEMENT MARIAL

Au début du Carême, Sa Grandeur Mgr Albert Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert, a publié sur la dévotion envers la très Sainte Vierge un magnifique mandement que nous reproduirons, par tranches, **in extenso**.

"Marie, mère de Dieu, Marie, mère des hommes, telles sont", écrit-il, "les deux idées qui renferment tout quand il s'agit de la Sainte Vierge."

Marie, Mère de Dieu

Nous n'adorons que Dieu seul, Nos Très Chers Frères, mais nous honorons la Sainte Vierge Marie plus que tous les anges et tous les saints, parce qu'elle est la Mère de Dieu. Ce titre de mère de Dieu, donné à Marie, est solidement établi par la Sainte Écriture. Consultons, en effet, nos Saints Livres :

"Dieu, dit l'apôtre saint Jean, a tant aimé les hommes qu'il a donné son Fils unique pour les racheter, afin que ceux qui croiront en Lui aient la vie éternelle." (Jean III, 16).

La seconde personne de la Sainte Trinité est donc venue sur la terre, elle a pris notre nature ; un Dieu s'est fait homme, il s'est rendu semblable à nous, en tout, sauf le péché. Et comment s'est accomplie cette merveille digne de l'admiration de tous les siècles et de l'éternelle reconnaissance des hommes ? Le prophète Isaïe nous a expliqué à l'avance ce grand prodige, quand il a dit : "Une Vierge concevra et enfantera un Fils, dont le nom sera Emmanuel" c'est-à-dire Dieu avec nous. (Is. VII, 14). Et lorsque l'archange Gabriel vint demander à Marie son consentement pour réaliser les adorables desseins du Très-Haut, il lui dit : "Vous mettrez au monde un Fils et vous l'appellerez Jésus... le Seigneur lui donnera le trône de David son père et il règnera éternellement sur les enfants de Jacob. C'est la vertu du Très Haut qui opérera en vous ces grandes choses, car le saint qui naîtra de vous s'appellera le Fils de Dieu." (Luc I, 30-35).

Tels sont les actes authentiques de la naissance du Fils de Marie ; ils ont été inspirés par le Saint Esprit aux prophètes

et aux évangélistes ; ils ont été confirmés dans la généalogie du Sauveur que saint Mathieu termine par ces mots : "Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ." (Math. I. 16).

Les textes de la Ste Ecriture nous affirment donc clairement d'abord que "Jésus est le vrai Fils de Marie." Et les mêmes textes nous affirment également que "Jésus, Fils de Marie, est vraiment Dieu." Ils l'appellent le Christ, le Fils de Dieu, l'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. L'Evangile nous raconte que sainte Elisabeth, remplie du Saint-Esprit, s'écria en recevant chez elle la Sainte Vierge : "D'où me vient cet honneur que la mère de mon Dieu daigne me visiter ?" Y a-t-il rien de plus clair que ces paroles divinement inspirées ?

Aussi, pour nier que Marie est la Mère de Dieu, il faudrait non seulement supprimer les textes que nous venons de citer, mais déchirer l'Evangile tout entier. Qu'est-ce, en effet, que l'Evangile, sinon l'irréfutable preuve que l'histoire nous donne de la divinité de Jésus-Christ ? La vie et les vertus du Sauveur, ses miracles et ses paroles, tout en un mot, dans le récit évangélique, constitue pour les incrédules de tous les temps une écrasante démonstration de cette vérité fondamentale de la foi chrétienne : "Jésus-Christ est le Fils de Dieu, égal à son Père et Dieu comme lui", selon l'affirmation solennelle qu'il en a donnée lui-même : "*Ego et Pater unum sumus*". Moi et mon Père nous sommes une même chose. Et puisque Jésus-Christ est Dieu, il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, que Marie, sa mère, possède réellement le titre de Mère de Dieu. Une créature devenue mère de Dieu ! un Dieu fils d'une femme ! est-ce possible ? "Rien n'est impossible à Dieu" nous répond la Ste Ecriture.

Les hérétiques des premiers siècles ont essayé de supprimer ce mystère. Les uns ont dit que le corps du Christ n'était qu'un fantôme, les autres que Jésus-Christ n'était pas Fils de Dieu ; Nestorius a partagé en deux la personnalité du Christ, il a séparé le Fils de Dieu du Fils de Marie ; mais ces révoltes de l'orgueil de la raison contre l'autorité de la foi ont abouti au triomphe de la croyance de la sainte Eglise. Les conciles d'Ephèse et de Constantinople ont écrasé l'erreur et proclamé à la face du monde que les deux natures, divine et humaine,

sont réunies sans confusion aucune dans l'unique personne de Jésus-Christ, Fils de Dieu, et que Marie doit véritablement être regardée comme Mère de Dieu ; puisque celui qu'elle a mis au monde est Dieu et homme tout ensemble.

Il n'est pas inutile de remarquer, Nos Très Chers Frères, qu'en proclamant cette vérité l'Eglise n'a jamais enseigné que Marie ait donné naissance à la nature divine du Fils de Dieu. Non, Marie n'est point la mère de la nature divine, ce qui serait absurde, mais elle est la mère d'une personne divine pour la raison très simple que cette personne possède, par son incarnation, un corps humain et une âme humaine. Ils ont donc bien tort, les hérétiques qui nous accusent faussement de faire de la Vierge Marie une divinité en l'appelant Mère de Dieu. Il est facile, d'ailleurs, d'éclairer la vraie doctrine par la comparaison suivante : Quand un homme est élevé aux honneurs de la prêtrise, ce n'est point sa mère qui lui a donné la grande dignité sacerdotale, ce n'est point sa mère qui l'a fait prêtre, et pourtant chacun dira en montrant cette femme : Voilà la mère d'un prêtre ! Eh bien, de même aussi, en désignant Marie, tout chrétien doit dire : Voilà la mère d'un Dieu ! Pourquoi ? Parce que Marie a donné un corps humain à la personne du Fils de Dieu.

Le corps de Jésus-Christ, en effet, n'est pas une simple apparence, une ressemblance avec celui des hommes, c'est la chair et le sang d'une femme, fille d'Adam, c'est notre chair et notre sang. Il devait en être ainsi pour que le Sauveur ait pu s'appeler le "Fils de l'homme." Le Verbe divin a donc demandé à Marie la chair dont il voulait se revêtir. Il a contracté ainsi avec elle l'union ineffable qui existe entre l'enfant et sa mère et crée entre eux comme une mystérieuse identité. Voilà pourquoi saint Augustin nous dit : *Caro Christi, caro Mariae*", "*La chair du Christ est la chair de Marie*", et Bossuet appelle Marie "*un Christ commencé*".

(à suivre)

A NOTRE-DAME DU SAINT ROSAIRE

Et Jésus, le fruit de votre sein, est béni.

Soyez béni, Jésus ! Vous, la gloire du Père,
De vous-même laissant vos divines splendeurs
Pour venir habiter parmi nous sur la terre,
Et mériter le ciel pour les pauvres pécheurs.

Soyez béni, Jésus! dans le sein de Marie,
Voilant votre gloire infinie !

Dans la nuit de Noël, les anges ont chanté,
En extase, ravis devant votre naissance :
"La paix dans tous les coeurs de bonne volonté !"
Ils vous ont adoré sous les traits de l'enfance.

Soyez béni, Jésus! de nos coeurs à jamais,
Pour votre douce et sainte paix !

Vous avez bien aimé votre Mère chérie,
Et, posé sur son coeur votre front tout royal,
Vous avez reçu d'Elle, au seuil de votre vie,
Le nectar de l'amour, son doux lait virginal.

Soyez béni, Jésus! pour ce profond mystère
D'un Dieu dans les bras d'une Mère !

Vous avez travaillé de vos divines mains
Avec l'humble Joseph, auprès de votre Mère,
Semblant apprendre tout du savoir des hommes,
O Vous, le Créateur, le Maître de la terre.....

Soyez béni, Jésus! pour avoir, à l'honneur,
Placé l'étude et le labeur.

Vous avez, en tous lieux, soulagé la misère,
Ressuscité des morts, apaisé bien des maux,
Et vous êtes resté sans même avoir de pierre
Pour poser votre tête à l'heure du repos.

Soyez béni, Jésus! pauvre, et plein de clémence
Pour ceux qui sont dans la souffrance !

Un jour, Vous avez pris de tout petits enfants,
Vous les avez comblés de bonheur, de caresses,
Et, plaçant sur leur front des baisers ravissants,
Avez dit : Les coeurs purs, comme vous, ont mes tendresses.

Soyez béni, Jésus! Veillez, et gardez-nous
Toujours bien bons, dignes de vous !

Près du puits de Jacob, à la Samaritaine
Vous avez enseigné l'eau vive du bonheur.
Et, vous avez aussi converti Madeleine
En parfumant l'amour qui remplissait son coeur.

Soyez béni, Jésus! des âmes pénitentes
Que vous avez faites aimantes !

Votre sang s'est mêlé, doux Jésus, à vos pleurs
Devant votre Calice, au soir de l'agonie.
Vous avez parcouru le chemin des douleurs
Et placé sur la mort une grâce infinie.

Soyez béni, Jésus! pour le bonheur des cieux
Fruit de votre sang précieux !

Expirant sur la croix, et, voyant votre Mère
Le coeur tout ulcéré, debout près de Saint Jean,
Vous avez dit: Soyez unis sur cette terre,
Aimez-vous tous les deux, comme mère et enfant.

Soyez béni, Jésus! chaque jour davantage
Pour cet ineffable héritage !

Mais il est, ô Jésus! un don plus grand encor,
C'est celui qu'à l'autel nous voyons dans l'Hostie,
Qui, prisonnier d'amour dans le ciboire d'or,
Est l'espoir, le soutien de toute notre vie.

Soyez béni, Jésus, Trésor de notre coeur,
Et Pain céleste du bonheur !

Oh! oui, soyez béni, en tous lieux, sur la terre,
Pour votre gloire au ciel et votre humanité,
Pour vos dons parmi nous, pour votre sainte Mère,
Pour le Pain de la vie et de la pureté !.....

Soyez béni, Jésus! Que les hommes, les anges
Toujours, célèbrent vos louanges !

J.-B. Horeau, O.M.I.

JE NE FERAI PLUS PLEURER TA MERE

Un ivrogne converti.



Un jour, dans une instruction familière, un prêtre dit ces paroles :

“—Voulez-vous convertir une famille ? Amenez au milieu d'elle une âme qui sache souffrir. Voulez-vous le retour à Dieu d'une âme qui vous est chère ? Souffrez pour elle.”

Ces paroles furent entendues par un enfant du peuple qui venait de faire sa première Communion. Comment put-elle les comprendre ? C'est le secret de Dieu.

La pauvre enfant avait vu souvent pleurer sa mère, et elle rougissait de honte quand, le soir, son père rentrait abruti par le vin.

Le jour où lui fut révélée la force de la souffrance, elle embrassa sa mère avec tendresse et lui dit :

“—Maman, soyez contente; bientôt papa ne vous fera plus pleurer.”

Dès le lendemain, au repas de midi, le seul qui réunissait la famille, l'enfant accepta le potage, un morceau de pain, et elle refusa tout le reste.

“—Tu es malade? dit la mère étonnée.

—Non, maman.

—Mange donc, dit le père.

—Pas aujourd'hui, père.”

On crut à un caprice, et on voulut punir l'enfant en la laissant à sa bouderie.

Le soir, le père revint ivre comme tous les jours. L'enfant, qui était couchée et qui ne dormait point, l'entendit blasphémer, et elle se mit à pleurer. C'était la première fois que le blasphème lui arrachait des larmes.

Le lendemain, elle refusa, pendant le dîner, toute autre nourriture que du pain et de l'eau.

La mère s'inquiète, le père se fâche.

“—Je veux que tu manges, dit-il avec colère

—Non, répond l'enfant avec fermeté, non; tant que vous vous enivrez, que vous ferez pleurer ma mère et que vous blasphémez, je l'ai promis au bon Dieu, je veux souffrir pour qu'il ne vous punisse pas.”

Le père baissa la tête. Le soir, il rentra calme, sans ivresse, et la petite fut charmante de gaieté, d'entrain et d'appétit.

Mais l'habitude entraîna encore le père; le voyant rentrer ivre, l'enfant se mit à genoux, promettant à Dieu de recommencer ses sacrifices et ses jeûnes.

Le père n'osa rien dire; seulement une grosse larme roula sur sa figure.

- Tout à coup se levant et prenant sa fille dans ses bras :
— "Pauvre martyre, dit-il, tu ferais toujours ainsi ?"
— "Oui, père, jusqu'à ce que je sois morte ou que vous soyez converti."
— "Ma fille, je ne ferai plus pleurer ta mère."
Et il a tenu parole.

PONT DES CHAPELETS

Adams Mass: Dame Ernest Désautels, \$1.00 pour faveur obtenue.—
Almaville: Dame J. Morand, 25 sous pour faveur obtenue.—**Batican:**
Dame Arthur Labissonnière, \$5.00 pour faveur obtenue.—**Dame Jos. P. Bennett,** 25 sous pour faveur obtenue.—**Beauceville-Est:** Dame Jos. Matthieu, 50 sous; Dame F. B., 20 sous; M. Aristide Bourdages, 25 sous.—**Cap de la Madeleine:** M. Forest, 20 sous.—**Chûtes Shawenegan:** Dlle J. J., 50 sous pour faveur obtenue.—**Deschambault:** M. J. Raymond, \$4.00.—**Glenada:** Hélène Dubé, \$1.50 pour faveur obtenue.—
Grand'Mère: Dame Ed. Labrie, 25 sous.—**Horace, N.D.:** Mme Eusèbe Dubord, \$1.00 pour faveur obtenue.—**Keene:** Dlle Laura Pellerin, \$5.00 pour faveur obtenue; une autre grande faveur à obtenir. Prom: \$10.00.—**La Tuque:** Deux grandes faveurs obtenues, \$2.00.— Dame A. Dallaire.—L'Islet: Dlle Z. L., 50 sous pour faveur obtenue. —
Lodi, Cal.: Une abonnée, 75 sous pour faveur à obtenir.—**Louiseville:** Dame Hector Caron, 25 sous.—**Lowell:** Dame Honoré Sauvageau, 25 sous pour faveur obtenue.—**Méridien:** Dame Adolphe Laplanche, 50 sous pour faveurs obtenues.—**Middleboro:** Dlle Henriette Bourgeois, 25 sous.—**Ottawa:** Dame J. C. Trépanier, \$1.00 pour faveur reçue.—
St-Donat: Dame Jos. Gagnon, 10 sous.—**St-Georges de Windsor:** Dame Joseph Laflamme, \$1.00 pour faveur à obtenir.—**St-Godefroy:** Dame Euph. Th. 50 sous pour faveur obtenue. Faveur à obtenir, prom: \$1.00.—**St-Stanislas de Champlain:** Dame Henri Jacob, 50 sous pour faveur obtenue.—**Trois-Pistoles:** Guérison de mon bébé. Off: 25 sous. Prom: \$5.00.—**Dame J. H. Tétrault.**—**Warwick:** M. A. Méthot, 50 sous pour faveur.—**Yamachiche:** Dame Arthur Gauthier, \$1.00 pour obtenir l'exemption de son fils.—**Iberville:** Conversion de mon père adonné à l'intempérance. Prom: \$5.00.—Dlle X.

RAFLE

Au profit du Sanctuaire de N.-D. du Cap

Deux jolis bustes en marbre de carrare estimés à \$30,00, représentant, l'un N.S.J.C. et l'autre la Très Sainte Vierge.

Prix: 1 billet, 10 sous; 3 billets, 25; un livret de 12 billets, \$1.00.

Le tirage au sort aura lieu au Cap, le 19 mai prochain.

S'adresser au Rév. Père M. Magnan, O.M.I.

Cap-de-la-Madeleine,

Champlain,

P. Q.

LE COEUR DE JEANNE D'ARC

La France avait connu l'horrible tragédie;
Son roi pleurait..... L'Anglais régnait en Normandie,
Sans repentir, mais non sans crainte, ni remords;
Car les bourreaux, dit-on, rêvent toujours aux morts,
Toujours, chez l'assassin, le coeur bat mal à l'aise.
—Un soir, près de Rouen, la sentinelle anglaise
Aperçut une femme au costume lorrain,
Aux pas tremblants, au front courbé sous le chagrin.
Elle allait au hasard par la ville normande,
S'arrêtant, répétant ce mot, cette demande :
"Le bûcher ?...." Les Anglais l'insultaient en passant.
Enfin elle arriva sur la place du sang;
Elle s'agenouilla dans la cendre entassée;
La foule murmurait : "Quelle est cette insensée ?"
"Qu'attends-tu, pauvre folle, et que cherches-tu là ?"
Tous riaient. Le soir vint; la foule s'écoula;
Mais seule, sanglotant près des débris funèbres,
L'étrangère, à genoux, cherchait dans les ténèbres :
"O mon Dieu, disait-elle, ô Jeanne !.... C'est ici !...."
Et plongeant ses deux mains dans cet amas noirci,
Elle pleurait, cherchait, poursuivait sa prière.
Tout à coup, au lieu même où tomba la guerrière,
Sa main découvre encore un reste de chaleur;
Et là—joie ineffable; ineffable douleur !
Elle heurte un objet, le saisit, le retire,
L'embrasse..... C'est le coeur de son enfant martyr !
Coeur qui, vingt ans sans tache et vingt ans sans effroi,
Après son Dieu, n'aima que sa mère et son roi.
O relique! ô trésor! De la vierge guerrière,
Les quatre vents du ciel balayaient la poussière,
Son bras fut un vengeur, la flamme le brûla;
Mais son coeur était pur, et son coeur était là....
Ah! quand, de dévouement, l'âme s'est assouvie,
Quand une noble mort suit une noble vie,
Qu'importe le cercueil où s'arrêtent nos pas ?
Un héros peut mourir mais son coeur ne meurt pas !
Ainsi d'un homme, ainsi d'un peuple. O vieille France,
Après les nuits de deuil l'aurore est l'espérance !
Espère !—Un jour, pour Dieu, tu marchais en avant.
La mort s'use sur toi; ton coeur, France, est vivant.

Sainte Eglise du Christ, jamais tu ne succombes;
Même au fond des cachots ou de tes catacombes,
Tu vois à l'horizon poindre ton lendemain,
Et tu survis au monde, et tu lui tends la main,
Tes larmes ou ton sang pleuvent sur ton rivage,
Partout te suit l'exil, l'insulte, l'esclavage,
Tu passes et tu vis partout, c'est qu'en tout lieu
Dans ton sein immortel bat le coeur de ton Dieu.

P. Delaporte.

PRIME DE 1918

Une messe chaque jour, et une brochure de 32 pages illustrées sur le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap.

Les retardataires de 1917, en renouvelant leur abonnement, ont encore droit à la prime "Exercices et prières en union avec la Sainte Vierge."

"Exercices et prières en union avec la T. S. Vierge."

Cette prime de 1917 a été tellement appréciée que plusieurs désireraient la recevoir encore en 1918.

Nous ne pouvons, deux années de suite en temps de guerre, accorder une prime aussi dispendieuse.

Nous en avons fait, cependant, imprimer un certain nombre d'exemplaires que nous détaillons à 10 sous l'unité.

L'Administration.

CHRONIQUE MARIALE INTERNATIONALE

N.-D. DE LOURDES ET LA FRANCE

Noces de diamant

A l'occasion du soixantième anniversaire de la première apparition de la T. S. Vierge dans la grotte de Lourdes, Mgr Schoepfer a demandé à tous les évêques de France et des pays alliés de s'unir dans une neuvaine préparatoire à la fête du 11 février, en récitant chaque jour cette belle prière que nous pouvons faire nôtre d'ici à la fin de la guerre :

Sainte Marie, Mère de Dieu, qui avez daigné apparaître à Lourdes pour animer la foi du monde et l'attirer à votre divin Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ; vous, qui avez choisi pour confidente de vos miséricordes une humble enfant, afin de manifester plus clairement votre tendresse maternelle et de rendre nos coeurs plus confiants; vous qui avez dit: Je suis l'Immaculée Conception, pour nous apprendre le prix infini de l'innocence, gage de l'amitié de Dieu; vous, qui, au cours de dix-huit apparitions, n'avez cessé, par vos actes et vos paroles, de recommander la prière et la pénitence, seules capables de fléchir le ciel et de désarmer sa justice; vous, dont le touchant appel, transmis à l'univers tout entier, a réuni devant la Grotte miraculeuse la foule innombrable de vos enfants, ô Notre-Dame de Lourdes, nous voici prosternés à vos pieds, avec le ferme espoir d'obtenir, par votre toute-puissante intercession, les bénédictions et les grâces de Dieu.

Ceux qui vous aiment, ô Mère de Jésus-Christ, ô divine Mère des hommes, désirent, par-dessus tout, servir fidèlement Dieu en ce monde, afin d'avoir le bonheur de l'aimer éternellement dans le ciel. Ecoutez les supplications que nous vous adressons aujourd'hui: défendez-nous contre les ennemis de notre salut et contre nos propres faiblesses; avec le pardon de nos péchés, obtenez-nous la persévérance dans la résolution de ne plus y retomber.

Nous vous conjurons aussi de prendre sous votre protection nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs, et, parmi eux, d'une manière spéciale ceux qui ont délaissé la pratique de leurs devoirs de chrétiens ! Puissent-ils se convertir et redevenir vos fidèles serviteurs !

Nous vous supplions encore de bénir notre patrie. Elle a besoin d'implorer la miséricorde divine, et elle y recourt avec confiance,

car, au milieu de ses erreurs, elle n'a jamais cessé de proclamer, par la voix des meilleurs parmi ses enfants, que vous êtes et serez toujours sa Mère et sa Souveraine. Vous avez montré une grande prédilection pour notre patrie; nous espérons que vous ne l'abandonnez pas, après l'avoir prévenue de vos faveurs et comblée de vos bienfaits.

En épanchant notre coeur et nos prières à vos pieds, ô Notre-Dame de Lourdes, ô Vierge Immaculée, nous ne saurions oublier Notre-Saint-Père le Pape, et, dans sa personne, l'Eglise catholique tout entière, que votre divin Fils l'a chargé de conduire dans les voies du salut éternel. Comme nous, il met en vous toute sa confiance. Protégez-le, douce Vierge Marie; comblez-le de toutes vos bénédictions ! Soyez son soutien et sa consolation au milieu de ses épreuves, en l'aider à étendre le royaume de Dieu.

O Mère de miséricorde, soyez pour nous tous la cause de notre joie, en nous montrant et en nous donnant Jésus-Christ, dans cette vie et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Indulgence de 300 jours chaque fois. (Léon XIII, 23 juin 1902.)

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous !

Indulgence de 300 jours chaque fois. (Pie X, 9 novembre 1907.)

TOUCHANT ORATORIO

La congrégation des Soeurs Grises de la Croix solennisait le 20 février dernier, le jubilé d'or de sa très-honorée Mère E. Duhamel, supérieure générale, le jubilé de diamant de deux de ses vénérées anciennes, et le cinquantenaire de profession religieuse de quatorze autres de ses Soeurs bien méritantes.

Au cours de la séance publique en l'honneur des Jubilaires, un chœur de jeunes filles a chanté un touchant oratorio intitulé "Notre-Dame de Lourdes", qui signifie assez qu'au Canada comme en France l'on supplie la Sainte Vierge de nous obtenir la paix par la victoire du droit et de la vérité.

PREMIERE PARTIE

Le récitant

C'était l'heure, où, sous les coupoles d'or du ciel,
Quand l'aurore ici-bas se lève ensoleillée,
Les Fils du Tout-Puissant adorent l'Eternel
Qui va leur découvrir sa divine Pensée.

.....
Or, un jour plus mystérieux,
Jésus, tenant la croix, signe de sa puissance,
Auprès de la Reine des Cieux,

Fit venir l'Ange de la France.
Satan, tout en rampant, s'était glissé près d'eux.

Jésus

La France est infidèle.

Choeur des Anges et des Saints

Pitié! pitié! Seigneur, Vous, le Dieu du pardon.

Jésus

Le pardon n'est plus pour celle
Qui méprise ma loi, qui blasphème mon nom.

L'Ange de la France

Nul peuple, Seigneur, n'a porté
Ni plus haut, ni plus loin votre nom respecté.

Choeur des Anges et des Saints

Pitié! pitié! Seigneur, Vous, le Dieu du pardon.

L'Ange de la France

Comme lui, pas un, dans l'histoire
N'a donné sans calcul, ses efforts et son sang,
Afin d'exalter votre gloire.
La France est notre épée et notre lieutenant.

Choeur des Anges et des Saints

Pitié! pitié! Seigneur, Vous, le Dieu du pardon.

Jésus et les choeurs

Père! Père! Vous, qui bénissez ceux qu'il aime
Et les nommez vos enfants
A la France, gardez votre bonté suprême
Car le Christ aime les Francs.

DEUXIEME PARTIE

Choeur des Anges à Marie

D'une céleste envolée
Nous te porterons là-bas
Vers la rive ensoleillée
Où vers les neigeux frimas
Repose-toi sur nos ailes
Pour te bercer mollement
Loin des sphères éternelles
Par delà le firmament.

L'Ange Gabriel

Quelle est l'âme,
Dont la flamme

A le parfum de l'encensoir ?

Si limpide,

Si candide

Que la Vierge descend la voir ?

L'Ange Raphael

Mais quel sera l'élu ? Le saint ou la voyante ?
Le martyr qui triomphe, ou la Vierge priante ?

L'Ange Michel

L'ermite du vieux mont ? Le soldat valeureux ?

Marie

Beaux Anges, quittons les Cieux.

Choeur des Anges

D'une céleste envolée, etc.

TROISIEME PARTIE

Le récitant

O roche Massabielle
O vieux mont souverain !
Ton sommet regarde la citadelle
Du château-fort, prison d'airain,
A tes pieds, accourant de Gavarnie
Le Gave t'apporte en fuyant,
De pouragan la sublime harmonie,
Ou des neiges l'air fraîchissant
Dans tes flancs d'un coup de main la Nature
Creuse une grotte, au premier plan,
Et sculpte au-dessus la fine arcature
D'un gracieux vitrail roman
La baie attendait sa riche verrière,
Ou bien quelque saint de granit;
Lorsque le Ciel l'enviait à la terre,
La Vierge sainte y descendit.

Raphaël

Trois fillettes sont là, glanant un peu de bois

Gabriel

Mais une seule est en prière.

Michel

Combien douce est sa voix !

Raphaël

Que son âme est légère !

Michel

Combien pur est son coeur !

Raphaël

Naïve sa pensée !

Michel

Anges, c'est notre soeur.

Gabriel

Silence..... elle est troublée.....

Deux fois l'Esprit divin de son souffle violent
L'enveloppe et pourtant tout est calme autour d'elle
Une clarté céleste au doux rayonnement
Fixe son regard à la roche Massabielle.....
La Vierge est apparue..... et rassure l'enfant
Par un sourire de Mère.

Choeur des Anges

Heureux les purs, au ciel, ils voient le Dieu vivant
Et la vierge sur la terre.
De l'enfant la prière ardemment consumée
Dans nos encensoirs d'or
Aux pieds de l'Eternel, s'élève parfumée
Dans un sublime essor.

Marie

Mon enfant, serais-tu fidèle
A venir durant quinze jours,
A cette roche Massabielle ?

Bernadette

Pour vous y contempler, j'y reviendrais toujours.

Marie

Merci! nous redirons ensemble le rosaire
Afin que le Bon Dieu ne soit plus irrité;
Et je te garde, mon enfant, pour ta courte prière
Du bonheur plein l'éternité !

Bernadette

Y reviendrai-je seule ?

Marie

Ecoute, dis au prêtre :

"Il faut une chapelle au flanc de ces ravins;
Dis au peuple: Demain ce mont va disparaître
Sous les pieds des pèlerins."

Choeur des Anges

Ah! sur cette terre bénie,
Comme un gai tourbillon d'oiseaux
Comme les fleurs dans la prairie,
La foule, portant des flambeaux
A l'étincelante lumière
Saintement se déroulera
Disant son coeur et sa prière
Dans un simple AVE MARIA.

(à suivre)

Actions de Grâces

"Il est digne, juste, équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu."

Prière d'envoyer sur une feuille séparée les actions de grâces qui doivent être publiées.

Arctic: Faveurs obtenues à mon petit garçon et à moi-même. Off: 75 sous.—**Dame T. C.—Beauport:** Grâces obtenues.—**Dame Paul La-pointe.—Bécancour:** Guérison d'un mal de gorge. Off: 50 sous.—Une abonnée.—**Cap de la Madeleine:** Grâce obtenue. Off: \$1.00.—**M. L.—**Guérison d'une bronchite; plusieurs autres faveurs obtenues. Off: 50 sous.—Une abonnée.—Grâce obtenue après promesse d'une messe.—**Dame F. G.—**Guérison de mon petit garçon obtenue.—**Dame H. L.—****Cap St-Ignace:** Faveurs obtenues après une neuvaine. Off: 25 sous.—Une abonnée.—**Caribou:** Plusieurs faveurs obtenues après neuvaine des Trois Ave Marie et de N.-D. du Sacré-Coeur.—**Dlle A. C.—Champlain:** Santé conservée. Off: 25 sous par mois.—Une Enf. de Marie.—Guérison obtenue après neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire et promesse d'une offrande de 50 sous.—**Dame T. Duval.—**Faveur obtenue. Off: 25 sous.—Une Enf. de Marie.—Grâces obtenues. Off: \$1.25.—Une abonnée.—**Chandler:** Guérison de mon mari d'une très sérieuse maladie après promesse de remplir la charge de zélatrice dans la paroisse pendant dix ans, d'une aumône de \$5.00 et d'une grand'messe.—**Dame O. Henley.—****Chicopee:** Heureuse naissance de mon enfant. Off: un abonnement.—**Dame L. Fontaine.—****Chutes Shawenegan:** Guérison de ma petite fille, sérieusement malade après promesse d'une grand'messe.—Un fidèle abonné.—**Coutureval:** Guérison obtenu à moi et à mon mari. Off: une messe perpétuelle et une aumône de 50 sous.—**Dame A. M.—****Deschambeault:** Heureuse naissance et baptême de mon enfant. Off: un abonnement.—**Drummondville:** Faveur obtenue. Off: 25 sous.—**Dame L. Bélisle.—****Fraserville:** Secours obtenu dans une circonstance excessivement pénible. Off: \$1.00.—**Dame Philippe Leclerc.—****Gascons:** Guérison de mon mari et de ma fille. Off: \$1.00.—Une abonnée.—**Grand'Mère:** Faveurs obtenues. Off: 25 sous.—**Dame J.L.—****Hébertville:** Sérieuse guérison obtenue. Off: \$5.00.—**Dame J. Brulé.—****Hull:** Faveur obtenue.—**Delle R. B.—****Lac aux Saumons:** Plusieurs faveurs obtenues après promesse de 75 sous pour luminaire.—Une abonnée.—**Landrienne:** Faveurs obtenues. Off: \$9.00 de messes.—**Olivier Cantin.—****La Sarre:** Heureuse naissance et baptême de mon enfant.—**Dame R. L.—****La Tuque:** Guérison de ma petite fille.—**Dame W. Savard.—**Trois faveurs obtenues. Off: \$5.00.—**Dame E. St-L.—****Lewiston:** Faveur obtenue. Off: \$1.00.—**Dlle Albertine Croteau.—****L'Islet:** Exemption de mon fils obtenue. Off: \$5.00.—**Dame E. C.—****Lorette:** Grâce obtenue. Off: un cierge.—Une abonnée.—**Losier-Settlement:** Faveur obtenue. Off: un abonnement.—**Dame F. Basque.—**Fa-

veur obtenue. Off: 25 sous.—**Dame S. McGrath**.—Faveur obtenue. Off: 25 sous.—**Dlle Aug. Basque**.—**Louiseville**: Guérison de paralysie aux jambes après neuvaines à N. D. du Cap.—**Dlle A. B.**—**Lowell**: Guérison de mon petit garçon. Off: un abonnement.—**Dame J. Dubé**.—**Manseau**: Guérison d'un mal de reins, et autres faveurs.—**Dame P. P.**—**Maskinongé**: Guérison d'un mal au bras. Off: 25 sous.—**Dame O. D.**—**Mont-Carmel**: Faveur obtenue. Off: une messe pour les âmes les plus délaissées du purgatoire.—**Dame H. L.**—**Montmagny**: Grande faveur obtenue. Off: 35 sous.—Une abonnée.—Guérison obtenue. Off: 25 sous.—Une abonnée.—**Montréal**: Faveur obtenue. Off: un abonnement.—**G. F. S.**—Faveurs obtenues. Off: 40 sous.—**Dame M. D.**—**New Bedford, Mass.**: Grande faveur obtenue. Succès dans un grand concours. Off: \$5.00.—Une zélatrice.—Guérison et autre faveur obtenues.—**L. L.**—Faveur obtenue. Off: 50 sous.—Une abonnée.—Succès d'une grave opération. Off: une grand'messe.—**Dame A. Champeau**.—Grâce de tempérance obtenue à mon mari.—**Dame H. L.**—Grande faveur obtenue après promesse de me faire zélatrice.—**Dame G. H.**—**New-Castle, N.-B.**: Faveur obtenue. Off: 50 sous.—**Dlle J. B.**—**Omenee, N.D.**: Deux guérisons merveilleuses obtenues, l'une d'une maladie chronique, et l'autre d'un mal de reins causé par une chute.—**Dame T. Bergeron**.—**Ouelletteville**: Guérison obtenue après promesse de \$5.00.—**Dame A. T.**—**Privat**: Guérison de ma petite souffrant de la danse de St-Guy et entrée de ma jeune fille au couvent malgré son infirmité, après neuvaines à N.-D. du Cap.—**Dame C. St-Pierre**.—**Québec**: Heureuse naissance et baptême de mon enfant. Off: 10 sous.—**Dame H. B.**—Guérison et conversion d'une personne chère obtenues. Off: \$5.00.—**Dlle A. B.**—Faveur obtenue. Off: \$1.00.—**Dame L. Trépanier**.—**Richardville**: Deux guérisons obtenues. Off: deux abonnements.—**Dame J. Binette**.—**Riverside**: Faveur obtenue. Off: une grand'messe, \$1.00 et un abonnement.—**Dame Cyrille Richard**.—**Rivière-Désert**: Plusieurs faveurs obtenues. Off: 40 sous pour luminaire.—Une zélatrice.—**Roberval**: Faveur obtenue après promesse de cinq abonnements.—**F. T.**—**St-Adelphe**: Faveur obtenue après promesse de réabonnement et d'une messe.—**Dame X. G.**—**St-Alban**: Guérison d'une longue maladie après promesse de deux abonnements et d'un pèlerinage.—**Dame E. S.**—**St-Alphonse de Thetford**: Guérison obtenue. Off: une messe.—**Dame A. G.**—**St-Arsène**: Grâce obtenue. Off: \$2.50.—Une abonnée.—**St Barthélémi**: Anneau d'alliance retrouvé.—**Dame H. D.**—**St-Cyrille de L'Islet**: Faveurs obtenues. Off: \$1.00.—**Dame V. St-P.**—**St-Cyrille de Wendover**: Faveur obtenue.—Une abonnée.—**St-David**: Guérison d'hémorrhagies et d'érysypèle. Off: une messe.—**Dame T. O. B.**—**St-Eli de Caxton**: Succès d'examens médicaux. Off: 25 sous.—**Dame N. D.**—**St-Elzéar**: Deux guérisons obtenues. Off: 20 sous.—**Dame R. B.**—**St-Eugène**: Exemption de mes deux fils obtenues. Off: un abonnement.—**Dame Honoré Robitaille**.—**St-Ferdinand**: Guérison d'une paralysie obtenue, après promesse d'abonnement.—**Dame Octave Bernard**.—**St-Georges de**

Windsor: Guérison d'un violent mal de côté et de mes yeux, obtenue par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire et de St Joseph, après promesse d'une messe basse.—**Dame O. B.—St-Gilbert:** Permis de fabrication obtenu après promesse de \$2.00.—Un abonné.—**St-Ignace de Québec:** Faveur obtenue. Off: 25 sous.—**Dame Joseph Auclair.—St-Léon:** Faveur obtenue. Off: \$1.00 pour messe.—**Dame Benj. Ferron.—Faveur obtenue.—Dame X.—St-Léon le Grand:** Guérison de mon enfant souffrant de maladie grave. Off: une grand'messe.—**Dame E. Girard.—St-Léonard de Portneuf:** Guérison obtenue après promesse d'abonnement.—**M. L. J.—St-Louis de Champlain:** Deux grandes grâces obtenues.—**Dlle M. L.—St-Maurice:** Faveur obtenue.—**Dlle G. L.—Faveur obtenue. Off: \$1.00.—J. E. L.—St Narcisse:** Faveur obtenue.—Une abonnée.—**St-Norbert, Man.:** Faveur obtenue. Off: un abonnement.—**Sr St Raphaël.—St-Paul, N. B.:** Grâce obtenue. Off: 50 sous.—Une abonnée.—**St-Philémon:** Santé à recouvrer. Prom: une grand'messe.—**Dame E. R.—St-Sulpice:** Faveur obtenue de Ste Expédit.—**Dame C. V.—St Thuribe:** Guérison obtenue. Prom: \$1.00.—Une abonnée.—**St-Tite:** Grande faveur obtenue après promesse d'abonnement.—**L. L.—St Wenceslas:** Guérison obtenue après promesse d'un pèlerinage. Off: deux messes.—**Oct. Provencher.—Faveur obtenue. Off: \$10.00.—Antoine Leblanc.—Ste-Anne des Monts:** Faveur obtenue. Off: 25 sous.—**Dame J.-B. Vallée.—Grâces obtenues.—Dame Ed. Lepage.—Faveur obtenue.—Dame Omer Paquet.—Guérison de mon mari.—Dame Chs. Lepage.—Faveur obtenue. Off: 50 sous.—Dame E. L'Italien.—Ste Eulalie:** Faveurs obtenues. Off: 25 sous pour la Couronne.—**Dame E. P.—Ste Germaine de Gascons:** Heureuse naissance de mon enfant. Off: \$1.00.—**Dame E. R.—Ste Ursule:** Grâces obtenues. Off: \$1.00.—**Dame Ed. L.—Shawenegan:** Guérison d'une maladie grave. Off: un abonnement.—**Dame G. A.—Sherbrooke:** Grande faveur obtenue. Off: \$5.00.—**Dame A.-V. B.—Faveur obtenue. Off: une grand'messe.—Stanislas Faucher.—South Durham:** Préservation de maladie contagieuse.—Une abonnée.—**Tracadie:** Faveur obtenue. Off: 50 sous.—**Dame R. W. Duguay.—Trois-Rivières:** Faveur obtenue après promesse d'un mois de quinze lampes \$3.75.—**Mlle Laura Beaudry.—Faveur obtenue.—Dame O. B.—Valmont:** Guérison de surdité.—**Dame H. H.—Waterloo:** Grandes faveurs obtenues. Off: 4 messes.—**Dame J. A. L.—Woonsocket:** Faveur obtenue. Off: 50 sous.—**A.J.—Yamachiche:** Grâce obtenue après promesse d'une grand'messe.—Une abonnée.—Faveur obtenue. Off: 50 sous.—**Dame A. H.—**

Recommandations

O Toute-puissance suppliante,
priez pour nous.

Prière d'envoyer sur une feuille séparée les recommandations qui doivent être publiées.

Almaville: Guérison de plaies à une jambe. Prom: \$10.00 pour meses.—C. Hébert.—Guérison de ma petite soeur souffrant d'un mal d'yeux depuis deux ans. Prom: \$3.00.—**Dame O. H.—Aylmer:** Guérison d'une mère de famille d'un mal sérieux. Off: 50 sous pour la Couronne. Prom: une grand'messe.—**Dame H. L.—Arctic:** Guérison à obtenir. Off: \$5.00.—**Dame E. P.—Armagh:** Affaire très importante. Prom: \$5.00.—**H. C.—Avignon:** Un pécheur obstiné. Prom: \$3.00.—**Baie de la Trinité:** Deux frères dans les chantiers; exemption demandée; autres faveurs.—**Dlle B. T.—Beauceville:** Position à obtenir pour mon fils. Off: une messe.—**Dame E.-O. L.—Bécancour:** La conversion d'un blasphémateur adonné à la boisson; réussite dans une bonne entreprise.—Une abonnée.—**Belfield:** Guérison pour moi-même; exemption de mon fils du service militaire; vente d'une propriété.—**Dame O. R.—Cap de la Madeleine:** Une mère de famille pour faveur spéciale. Off: 50 sous.—**Dame A. G.—**Une mère de famille sérieusement malade.—**Dame F. G.—**Une mère de famille souffrant sérieusement de la vue.—**Dame H. L.—Cap St-Ignace:** Grâce de vocation pour deux personnes; succès d'un voyage; exemption du service militaire.—**H. A.—Chambly-Bassin:** Conversion de deux pères de famille; une famille dans l'épreuve; deux enfants malades; succès. Off: 25 sous. Prom: un pèlerinage, \$5.00 et 10 abonnements.—Une zélatrice.—**Chandler:** Guérison. Off: un abonnement.—**Dame N. R.—**Un père de famille malade. Off: un abonnement.—**Dame B. W.—**Ma petite fille souffrant d'un mal d'yeux. Off: un abonnement.—**Dame R. L.—**Guérison.—**Dlle A. C.—**Faveur obtenue. Off: 25 sous pour luminaire.—**Dlle L. T.—Chicopee:** Un père de famille et un jeune homme adonnés à la boisson.—Une abonnée.—**Chûtes Shawenegan:** Faveurs à obtenir pour mes deux fils. Off: deux messes perpétuelles.—**Dame B. D.—Deschambault:** Guérison et conversion de mon frère.—Une abonnée.—**Grand'Mère:** Deux grandes faveurs. Prom: \$5.00.—Une abonnée.—**Haverhill:** Guérison d'une de mes soeurs paralysée; conversion de mon frère. Off: 2 messes.—**Dame M. L.—Hull:** Mon frère conscrit. Off: 25 sous. Prom: un pèlerinage; quinze messes et diverses offrandes.—**Dlle R. B.—Landrienne:** Guérison d'une plaie.—**L. G.—Lévis:** Guérison de mes yeux. Off: 4 abonnements.—**Dame T. G.—Maison-neuve:** Ma vocation; exemption de mes deux frères.—**Dlle E. D.—Manchester:** Grande grâce à obtenir. Off: 8 abonnements nouveaux.—**Dlle A. D.—Montréal:** Sérieuse guérison à obtenir. Prom: \$50.00 pour le Sanctuaire.—Par une zélatrice.—Deux pécheurs endurcis, et deux faveurs très importantes.—**Dame I. C.—**Guérison d'une mère de famille. Prom: une grand'messe.—**Dame J. E. M.—**Ma vue à recouvrer. Prom: \$10.00.—**Dame H. L.—**Une famille en désaccord; une guérison.—Une zélatrice.—Exemption et position à obtenir. Prom: \$10.00.

—V. P.—Deux grandes faveurs à obtenir.—Rév. Sr Is.—Conversion d'une personne chère. Prom: un pèlerinage.—Une abonnée.—**New-Westminster**: Conversion de mon mari.—Une abonnée.—**Québec**: Une jeune fille malade.—Dlle C. D.—**Ramore**: Vente d'une propriété. Prom: \$10.00.—E. C.—**Richmond, Vt.**: Plusieurs soldats partis pour la France.—**Roberval**: Faveurs à obtenir. Off: une grand'messe.—J. A.—Guérison à obtenir. Off: un abonnement.—Dame P. H. D.—**Rogersville**: Retour sains et saufs de mes deux fils enrôlés. Prom: \$2.00.—Dame H. Arsenault.—Plusieurs faveurs obtenues.—Une zélatrice.—Succès dans nos entreprises.—Dame Chs. R.—**St-Cyrille de L'Islet**: Guérison de ma petite souffrant de surdité; et santé de mon époux. Prom: un pèlerinage au Cap.—Dame V. St-P.—**St-Célestin**: Un père souffrant d'une hernie. Prom: 3 grand'messes.—B. T.—**St Bonaventure**: Guérison de mon mari; règlement d'une affaire importante. Prom: une généreuse offrande.—Une abonnée.—**St-Cyrille de Wendon**: Grande faveur à obtenir. Prom: \$12.00 pour le Sanctuaire.—Une abonnée.—**St-Jean Chrysostôme**: Guérison d'une bronchite, d'un mal d'oreilles. Prom: \$1.00.—Une abonnée.—**St-Grégoire**: Deux grandes faveurs, l'une spirituelle et l'autre temporelle. Prom: \$25.00.—Un abonné.—Guérison à obtenir pour moi et mon petit garçon. Prom: \$1.00.—D. M.—**St-Henri de Lévis**: Guérison de la tuberculose. Prom: \$100.00.—D. B.—**St-Ignace de Québec**: Faveur spirituelle à obtenir. Prom: 50 sous.—Dlle L. C.—**St J. B. de Rouville**: Grâce particulière. Off: 25 sous.—L. Desnoyers.—**St Narcisse**: Santé pour moi et ma petite fille. Off: pour messe et luminaire.—J.-E. C.—Ma mère paralysée depuis deux ans; plusieurs faveurs importantes.—Enf. de Marie.—**St-Sauveur de Québec**: Deux conversions d'intempérants.—Une personne intéressée.—**St-Sévère, Proulxville**: Guérison d'une mère de famille souffrant d'anémie. Prom: quatre abonnements et \$10.00.—Une abonnée.—Dame A. V.—**St-Thomas de Caxton**: Guérison à obtenir. Prom: cinq pèlerinages le jour de l'an.—Une abonnée.—Guérison à obtenir. Prom: \$10.00, abonnement à vie, pèlerinage annuel, un rosaire par semaine à perpétuité.—Une abonnée.—**Ste-Anne des Monts**: Guérison d'eczéma aux mains.—Dame Ed. Paquet.—Un père de famille menacé de devenir infirme. Off: \$5.00.—J. L.—Guérison à obtenir.—Dlle M.-L. T.—**Ste-Cunégonde**: Guérison d'une jambe; conversion de mon garçon. Prom: \$5.00.—Dame V. J. G.—**Trois-Rivières**: Guérison d'une jeune mère et de son petit garçon.—Dame R. H.—Guérison d'un mal d'estomac qui résiste aux traitements des médecins. Prom: un pèlerinage.—Une abonnée.—Exemption d'un fils et retour au foyer. Prom: \$1.00.—Une abonnée.—Grande faveur à obtenir. Prom: un pèlerinage et une offrande de 50 sous.—G. B.—Guérison de catarrhe; vocation religieuse à décider. Prom: \$15.00.—Une enf. de Marie.—Un père de famille souffrant de plaies à la jambe depuis douze ans. Prom: un pèlerinage de toute la famille.—Mr B. D.—Deux Soeurs demandent la persévérance dans la vie religieuse.—Abonnées.—**Valmont**: Ma fille malade, sérieusement menacée d'infirmité.—Dame H. H.

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." (II Mach. XII-46).

Prière d'envoyer sur une feuille séparée les noms des défunts qui doivent être publiés.

Nos frères en religion

Le Rév. P. E. PEYTAVIN, O.M.I. décédé à la Colombie Anglaise à l'âge de 70 ans.

Nos bienfaiteurs

Le Rév. P. A. JONES, S.J., décédé à Montréal, à l'âge de 90 ans. Archiviste érudit, il nous a fourni sur la Seigneurie des Jésuites au Cap-de-la-Madeleine, des détails précieux pour l'histoire de notre oeuvre.

Nos abonnés

Almaville: Dme Téléspore Désaulniers.—**Baie de la Trinité:** F. Zenon Boucher.—**Bécancour:** David Beauchesne, et Amédée Pratte.—**Bonaventure Est:** Dame Vve Dias Babin.—**Cap-de-la-Madeleine:** Dame Rémi Lacroix.—**Iberville:** Dame Raoul Prairie.—**Lac Mégantic:** Dame Josephat Duchesneau.—**Lévis:** Monsieur et Mme Peter Hunt.—**Lewiston:** Dame Trefflé Marcotte, ancienne zélatrice, décédée à l'âge de 80 ans.—**Louiseville:** Godefroy de Lamirande.—**Lowell:** François Jourdonnais et Dame J.-Bte Péloquin.—**Meriden:** Amanda Beaudoin.—**Mont-Carmel:** M. l'abbé Alp. Chevalier.—**Montréal:** Hector Daoust.—**New Bedford:** Philippe Bourque.—**Pont St-Maurice:** Dame Ovide Beaunier.—**Rawdon:** J. B. Girard.—**Richmond:** Sylvio Béliveau et Napoléon Dubois.—**Québec:** Pierre Ferland.—**St-Boniface:** M. l'abbé E. Joubert.—**St-Boniface de Shawenegan:** Dame Joseph Bourassa.—**St-Cuthbert:** Hilaire Boudreau.—**St Donat:** Ferdinand Gagnon, Léonide Gagnon, Marie Lévesque, Marie Dumont, Joseph Dubé, Mie-Lse Eppele.—**St Eugène:** Marie-Anne Robitaille.—**St-Gabriel des Hauteurs:** Grégoire Tremblay; Alexandre Nadeau.—**St-Hyacinthe:** Sr Bernard, des religieuses de Ste Marthe.—**St-Isidore, N.B.:** Théodore Richard.—**St-Joachim, Ont.:** Dame Joachim Guibault.—**St Maurice:** Antonie Laprise.—**St-Pierre, I.O.:** Dles Adélaïde Ferland et Marie Pichet.—**St-Simon:** Rachel Paulhus.—**Ste-Agathe, Man.:** Dame Louis Laroche.—**Ste-Angèle, Mask.:** Alfred Branchaud.—**St-Frs. du Lac:** Dame Albert Caya.—**Ste-Luce:** Louis Parent.—**Ste-Rose de Laval :** Frs. Régis Prud'homme.—**Sandy-Bay:** Deux jeunes gens en danger.—Une abonnée.—**Sorel:** Dame P. Mongeau.—**Troi Rivières:** Madame Forest, notaire.—Sr Marie de l'Ange-Gardien, des filles de Jésus, décédée à l'âge de 83 ans.—**Trois-Pistoles:** Dame E. L'Italien.—**Victoriaville :** Dame Léandre Hamel, mère de notre zélatrice.—**Loretteville :** M. Frank Auclair.

BIBLIOGRAPHIE MARIALE

On ne publiera jamais trop les
gloires de Marie.

(St Bernard).

I—Nous n'annonçons que les livres, brochures et revues qui ont trait, de près ou de loin, à la Sainte Vierge.

II—Pour rembourser MM. les auteurs ou libraires-éditeurs de tout envoi d'ouvrage, ancien et nouveau, sur la dévotion Mariale, nous en donnons ici une appréciation personnelle.

III—Nous ne vendons pas cependant les livres recommandés.

“Retraite de Dames et de Mères chrétiennes”, par J. Millot, 1 vol. in-12 de 340 pages. Prix : 3 fr. 50, chez Téqui, 82 Bonaparte, Paris-VIe, ou aux librairies Garneau, Québec et Notre-Dame, Montréal.

“Ordre et clarté, esprit surnaturel, chaleur et adaptation parfaite à l'auditoire, telles sont les qualités des retraites de Mgr le Vicaire-général de Versailles. Il a consacré toute une instruction à la “Sainte Vierge, gage de salut.” Dans une conférence sur le “sanctuaire de la famille”, il recommande aux mères d'avoir dans leurs maisons, à côté du crucifix, une image ou une statue de la très Sainte Vierge : “Marie”, écrit-il est la Reine du Paradis; elle dépasse de beaucoup les meilleures âmes qui aient jamais paru. Fille du Père, Mère du Fils, Epouse du Saint-Esprit, elle touche, dit un de nos docteurs, aux confins de la divinité; Jésus l'a placée près de lui sur un trône de gloire. Elle a droit aux hommages de ses sujets.

Marie est la Mère de Jésus, notre Sauveur. C'est par elle et avec son concours effectif que s'est opérée notre rédemption. Comment pourrions-nous séparer, dans les manifestations de notre amour, le Fils de la Mère.

Marie est notre Mère. Elle nous a été donnée comme telle par Jésus au moment où il allait mourir sur le Calvaire. Comment pourrions-nous rougir de mettre en bonne place, à la place d'honneur, à côté du crucifix, l'image de celle qui est pour nous la meilleure des mères ?

Marie est la Vierge des Vierges; c'est la créature idéale, toute pure, toute sainte, dans laquelle on trouve réunies toutes les vertus.

Regarder son image, c'est souvent sentir s'éveiller en soi le désir de mieux faire ou de ne pas mal faire. Ayons dans nos demeures sous nos yeux cette perpétuelle provocation au bien qu'est une statue ou une image de Marie.

Enfin, Marie est le canal de la grâce. Jésus l'en a faite la dispen-

satrice. Auprès d'elle vous trouverez secours dans l'épreuve, patience dans la maladie, protection dans les difficultés de la vie, courage dans le devoir, aide dans les tentations.

Oh! Mesdames, de grâce permettez à l'influence bénie de la très Sainte Vierge de s'exercer dans vos familles."

* * *

"Les Croyances fondamentales" par Mgr J. Tissier, 1 vol. in-12, de 300 pages, en vente chez Téqui, 82 Bonaparte, Paris-VI, et aux librairies Garneau, Québec, et Notre-Dame, Montréal, au prix de 3 fr. 50.

L'évêque ne s'adresse pas aux théologiens, qui pourraient fournir des raisons peut-être plus profondes, mais aux gens du monde qui n'ont pas le loisir de se livrer eux-mêmes à des études savantes, comme on le verra par la table des matières.

Il y a une vérité.—Il y a un Dieu.—Il y a une destinée.—Il y a une religion.—Il y a un ordre surnaturel.—Il y a une Eglise.—Il y a des mystères et des miracles possibles.—Il y a des miracles démontrables.

Les deux derniers chapitres nous ont particulièrement intéressé. Même en notre jeune pays, il ne serait peut-être pas inutile, quand il s'agit de constater un miracle, de se rappeler l'argument du sens commun. "Il n'est pas nécessaire", écrit-il, "d'être de l'Académie des Sciences pour constater qu'un homme dévoré par le loup, ou souffrant du mal de Pott, qui se trouve en quelques instants guéri a dû l'être par des moyens supérieurs..... J'ai vu à Lourdes une jeune fille immobilisée depuis des semaines par une tumeur blanche à chaque genou et à la hanche, se lever soudain au passage du Saint-Sacrement, radicalement guérie..... J'ai vu une autre jeune fille dont un eczéma purulent et aigu rongeaient la face, devenue hideuse et infecte, retrouver après quelques bains, c'est-à-dire après quelques heures, toute la fraîcheur et le coloris de son visage. Vingt médecins réunis l'ont constaté. Et je répète que le sens commun n'admettra jamais qu'une loi cachée de la nature ait ici fonctionné et suffise à expliquer de pareils phénomènes."

A. J., O.M.I.
